

Procès-verbal

9^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 13 novembre 2024, à 19h15

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

Sont présent.es

M^{me} Isabelle Chabot, présidente

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M^{me} Laurie Plamondon, trésorière

M. Lorenzo Genois, administrateur

M^{me} Valeriya Funtikova, administratrice

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtel's – Loretteville
[sans droit de vote]

Aussi présente

M^{me} Nathalie Verreault, attachée politique de M^{me} Marie-Josée Asselin

Absent.es

M. Patrick Desrochers, administrateur

M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du quartier Duberger – Les Saules

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, 3 citoyens sont en visioconférence et 2 citoyens sont présents dans la salle.

Ordre du jour adopté

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 15 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 17 |
| 3. | Dossiers du conseil de quartier | 19 h 20 |
| | a. Sécurité routière - Fonds SMR | |
| | b. Des Châtelers en Action - Café réparation 3 nov. | |
| | c. Renouée du japon | |
| | d. Déneigement des pistes, des passerelles et des trottoirs | |
| 4. | Période d'information des conseillères municipales | 19 h 45 |
| 5. | Questions et commentaires du public | 19 h 55 |
| 6. | Fonctionnement du conseil | 20 h 10 |
| | a. Trésorerie et déboursés | |
| | b. Résolution pour le secrétariat de soutien | |
| | c. Correspondance | |
| 7. | Adoption de procès-verbaux | 20 h 20 |
| | a. Assemblée ordinaire du 9 octobre 2024 | |
| 8. | Divers | 20 h 25 |
| | a. Rencontre de préparation le 2 décembre 12h | |
| | b. Promenade festive | |
| 9. | Varia | 20 h 30 |
| 10. | Levée de l'assemblée | 20 h 35 |

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre l'assemblée à 19h 10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Laurie Plamondon, dûment appuyée par Pierre Turgeon, l'ordre du jour est adopté.

3. Dossiers du conseil de quartier

a. Sécurité routière

Laurie a posé la question à Coline Dubourg d'Accès Transport Viable (ATV) sur les activités proposées. Pour l'activité de parc d'éducation à vélo, l'organisme se présente avec les vélos. De son côté, le CQ doit trouver le financement. Laurie va contacter 3 écoles du quartier.

Valeriya mentionne son conflit d'intérêt sur le sujet, car elle travaille pour l'ATV au sein de l'équipe de sensibilisation. Elle souhaite se retirer des discussions.

Le programme n'est pas offert aux écoles secondaires. Laurie fera également une démarche auprès de l'école privée de l'Eau Vive qui est aussi admissible.

Le Conseil de quartier de Loretteville a organisé par le passé un projet en collaboration avec l'école secondaire Roger-Comtois et le Service de police de la Ville de Québec (Police école).

Il existe également les sacs à dos portés par des enfants qui affichent la vitesse des véhicules (radars vivants). Une activité s'est tenue à l'école L'Aventure en septembre 2023.

Des séances de consultations publiques auront lieu les 20 et 22 janvier 2025 sous peu dans le cadre de la prochaine stratégie sur la sécurité routière 2025-2030. Elle comprend deux principaux enjeux :

- La sécurité des aînés;
- L'aménagement des corridors scolaires.

b. Des Châtelains en Action - Café réparation 3 nov.

- Un bon succès encore, 3e édition. Nouvelles recrues (Lorenzo, Valeriya et les conjoints de Marie-Josée Asselin et Nathalie comme réparateurs). 38 réparations demandées.
- Pierre rappelle les autres événements organisés en 2024 (ex. randonnée des p'tites roues) et ceux prévus en 2025 (ex. agriculture urbaine, convergence pour le mois de vélo, café réparation).

c. Renouée du Japon

Laurie demande le suivi sur l'espèce végétale envahissante.

La réponse de Marie-Josée Asselin : elle a reçu la réponse ce matin, ce n'est pas une plante envahissante au sens de loi auprès du ministère de l'Environnement, il n'est pas possible de forcer le promoteur à la retirer. Au total, deux traitements ont été réalisés (juin, fin septembre). Ils vont s'assurer de faire de la plantation après s'être assuré qu'il n'y a plus de renouée du Japon.

Les équipes de la ville continuent le suivi.

d. Déneigement des pistes, des passerelles et des trottoirs

Les membres du Conseil du quartier se questionnent sur les critères de la Ville lors de déneigement ou non de pistes, de passerelles et de trottoirs. Des exemples sont cités. Marie-Josée Asselin mentionne que plusieurs passerelles ne permettent pas aux équipements de passer.

Il existe des ententes entre la Ville et des OSBL comme l'équipe du Boisé Montchâtel.

Il est proposé que les membres du Conseil de quartier créent une liste des lieux (trottoirs et passerelles) plus problématiques liés aux déneigements pour l'instant. Un appel à tous sur Facebook sera également fait. Valeriya et Laurie vont créer le document, faire une demande 311 et enfin, faire une publication sur les médias sociaux.

4. Période d'information des conseillères municipales

Véronique Dallaire est absente mais informe que pour le projet sur Adrien Pouliot, il n'y a pas de nouveau développement.

Marie-Josée Asselin : Informations sur le rapport ÀVélo.

1600 utilisations pour les 3 stations (Loretteville), c'est positif - les gens sont très satisfaits. Le but est d'aller relier le réseau avec d'autres pistes. L'année prochaine - des stations seront installées dans le quartier des Châtelers. L'an dernier, l'élue n'avait pas été consultée pour l'emplacement.

Le 3 décembre, un colloque sur la santé durable aura lieu. Une invitation a été envoyée au Conseil de quartier.

La Ville a confirmé la vocation du vélo de montagne dans le parc Montchâtel. Les équipes vont accompagner l'OBNL pour assurer les aménagements et pour organiser les sentiers plus complexes.

5. Questions et commentaires du public

Mme Louise Gosselin a contacté le conseil de quartier concernant le bassin de rétention Castonguay. Elle s'inquiète de perdre le bassin de rétention en raison de la présence de géomètres dans le secteur.

Elle a fait la demande au 311 et elle est en attente d'une réponse.

Marie-Josée Asselin fait un retour en arrière afin d'expliquer que le terrain n'a jamais été acquis par la Ville et que le bassin n'a jamais été construit pour une utilisation à long terme.

Puisque le propriétaire souhaite développer le terrain (résidentiel), la Ville étudie des solutions. Pour l'instant, une entente d'un an ou deux est souhaitée avec le promoteur pour continuer d'utiliser le bassin le temps qu'une autre installation soit construite.

6. Dossier du conseil de quartier

a. Trésorerie et déboursés

Laurie fait un état de situation des finances du CQ :

- Budget de fonctionnement : 1158.55\$
- Budget sécurité : 1088.99\$
- Budget événement : 1129.91\$
- Budget Des Châtelers en Action : 1500.00\$

Déboursés :

Une demande de remboursement est demandée par Pierre suite à l'activité de Café réparation du 3 novembre dernier.

Pierre précise que la demande de remboursement sera prise dans le compte « Des Châtelers en Action » réservé pour le comité Des Châtelers en Action. Ce financement de 1500\$ provient de La Pieuvre et cette dernière laisse le comité Des Châtelers en Action en faire l'usage désiré. Puisque cet argent ne provient pas de la Ville, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation des membres du CQ mais il est préférable de procéder via une résolution afin de documenter, par souci de transparence, les transactions dans ce compte.

Le détails des dépenses est documenté dans le bilan de l'activité Café réparation 3 novembre 2024 qui est diffusé au membres du comité Des Châtelers en Action.

Dépenses lors de l'événement : 421.34 \$

Dons recueillis lors de nos 3 Cafés réparation : 322.65 \$

Remboursement demandé par Pierre Turgeon : 98.69 \$

Résolution CA-2024-31

Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Valeriya Funtikova, de payer la somme de 98.69\$ à Pierre Turgeon pour une dépense de Des Châtelers en Action.

b. Résolution pour le secrétariat de soutien

Puisque la secrétaire de soutien est absente, il n'y a pas de paiement à faire.

c. Correspondance

Invitation à un webinaire en lien avec le SPVQ et le 311 : les services de SPVQ - comment ils interviennent. Le rôle, le fonctionnement, comment communiquer avec la service.

Le Conseil de quartier à reçu une réponse à la suite du dépôt de la résolution sur la demande d'un parc urbain sur de l'Ormière. On nous suggère d'utiliser le formulaire de demande d'achat ou de location et procéder par le développement économique et grands projets. Pierre est intéressé à poursuivre la démarche s'il a l'approbation des membres du CQ. Tous les membres du conseil de quartier présent appuient les démarches que Pierre compte initier.

7. Adoption de procès-verbaux

a. Assemblée ordinaire du 9 octobre 2024

Laurie propose l'adoption et Lorenzo appuie l'adoption du procès-verbal du 9 octobre 2024.

8. Varia

a. Rencontre de préparation le 2 décembre 12h

Il est entendu de tenir une rencontre de 30 minutes le 2 décembre à 12h afin de procéder à la préparation de l'assemblée de décembre ainsi que de l'ordre du jour.

b. Promenade festive

Lorenzo, Patrick et Valeriya, seront présents le 14 décembre lors de l'activité de Noël organisée par Sports Loisirs L'Ormière.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h 54, proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Lorenzo Genois.